

# Agents positifs à la Covid : la Métropole se défend

En présentant un « plan de rentrée » contre la pandémie, le directeur général des services a répondu aux accusations de « mauvaise gestion » face au virus formulées par un de ses agents

Hier, un agent de la Métropole a dénoncé, sous couvert d'anonymat, la mauvaise gestion de son employeur alors que plusieurs cas de Covid ont été confirmés au Connexio, à Nice. Dans cet immeuble, quatre services métropolitains se partagent 8 000 m<sup>2</sup> de bureaux. L'agent reprochait notamment à sa direction de ne pas avoir fermé les locaux et de ne pas avoir informé les salariés de la présence d'un cas de Covid au bureau (Nice-Matin d'hier).

En fin d'après-midi, la collectivité a répondu aux accusations en organisant en urgence une conférence de presse en mairie censée présenter la mise en œuvre du « plan de rentrée de la Covid ».

« Au mois d'août, nous avons eu deux cas, avoue le directeur général des services (DGS). Un au Plaza [un immeuble du Grand-Arénas abritant d'autres bureaux métropolitains], que nous avons fermé parce qu'il n'y avait quasiment personne dans les services, et un au Connexio. Pour ce dernier, nous avons appliqué le protocole sanitaire qui a été signé il y a dix jours par toutes les organisations syndicales. »

## « C'est faux »

Et Lauriano Azinheirinha de détailler : « Il prévoit, si un agent est testé positif, d'identifier les cas contact à risque. C'est-à-dire les cas où les gestes barrières n'ont pas été respectés. Ils sont ensuite placés en quatorzaine et continuent à percevoir leurs salaires, grâce au télétravail ou une autorisation spéciale d'absence. Au bout du septième jour, un test PCR est réalisé pour savoir s'ils ont été contaminés. Si quatre cas sont déclarés positifs, nous fermons le service. »

« Aujourd'hui, assure le patron de l'administration métropolitaine, nous avons huit cas Covid dans qua-



À gauche, Lauriano Azinheirinha, lors de la conférence de presse organisée, hier, dans son bureau de directeur général des services. (Photo C. M.)

tre services ».

Mis en place il y a dix jours, ce protocole n'a pourtant été communiqué qu'hier matin à l'ensemble du personnel de la Ville de Nice et de la Métropole. À cause de l'article ? « Le manque d'information de nos agents est totalement faux, s'agace Lauriano Azinheirinha. J'ai préféré attendre la rentrée du 31 août plutôt que de communiquer pendant les vacances. » Et d'ajouter : « Les faits qui sont avancés remontent à début août [le 18, selon l'agent anonyme]. Depuis, beaucoup de choses se sont passées. Le département est passé en zone rouge, à cause de la circulation active

du virus. C'est pour ça que nous avons voulu prendre des mesures de protection supplémentaire. »

## Dépistage des agents prioritaires

En plus de faire respecter les gestes barrières à ses 12 000 employés et de « les informer de tous les dispositifs en place », la Métropole veut dépister ses « agents prioritaires ».

« Christian Estrosi m'a demandé (hier) matin de mettre en œuvre les tests PCR pour les agents de la petite enfance, de l'éducation et du personnel des Ehpad qui reprennent le travail cette semaine, confie le DGS.

Nous référons ces tests autant que nécessaires, sans oublier les tests systématiques des cas contact. »

Et d'ajouter : « Nous sommes prêts à dégrader notre service, le fermer s'il le faut, et faire une rentrée échelonnée du personnel. Et nous demandons aux autres administrations comme la préfecture, le CHU, les services fiscaux de prendre les mêmes mesures. »

« La généralisation des tests est la seule solution pour être efficace contre la propagation du virus », estime Lauriano Azinheirinha.

CÉLIA MALLECK  
cmalleck@nicematin.fr

## FO réagit

Le syndicat Force ouvrière des territoriaux de Nice et sa Métropole a réagi par un message électronique à l'article « Inquiétude après plusieurs cas positifs à la Métropole » paru hier : « Depuis le 13 mars, nous avons constaté les efforts importants déployés par nos collectivités pour répondre aux exigences de la pandémie. Certains de nos collègues ont travaillé plus de cinquante jours sans repos, des moyens importants ont été mis en œuvre, nos collectivités ont relevé des défis qu'il serait bon d'expliquer dans la presse. "La mauvaise gestion par l'employeur" pour nous est hors de propos. Tous les moyens de protection, masques, gel, protection ont été et continuent à être déployés au quotidien, accompagnés de notes à l'ensemble du personnel quant à l'application de ces mesures. »

Et de conclure : « Ce qui existe, c'est l'interprétation des consignes et leur adaptation, de là à jeter le discrédit sur l'ensemble. Les mesures strictes prises par l'administration ont leurs limites, elles renvoient chacun, à sa responsabilité. »

# Le patron de la police municipale filmé dans une soirée sans masque ni gestes barrières

« C'était dans le cadre privé, je n'étais pas en service, je sortais de la soirée du Tour de France et je suis allé boire un verre avec une collègue de la mairie. Je n'ai pas dansé et je ne me suis pas levé », affirme Richard Gianotti. Le directeur de la police municipale de Nice commente des vidéos prises vendredi soir au Cocoon Beach, une plage privée niçoise. Sur les images que Nice-Matin s'est procurées, on le voit assis. Autour, des gens dansent sans masques et sans aucun respect des distanciations physiques. « Environ 400 per-



sonnes », jure un témoin. Qui s'étonne : « Une soirée sans masque et sans gestes barrières en présence du chef de la police municipale, ça interpelle, c'est lui qui est censé mettre des PV à ceux qui ne portent pas le masque normalement... »

## « Il n'y avait pas 400 personnes »

Richard Gianotti en convient : « Effectivement, cela ne m'a pas échappé, les gestes barrières n'étaient pas franchement respectés. » Le premier policier municipal tempère cependant : « mais il n'y

avait pas 400 personnes ». Combien ? « Je ne sais pas, je n'ai pas compté, mais ce n'était pas tant que ça. » Il poursuit : « Et les gens n'avaient pas à porter le masque, ce n'est pas un lieu clos, c'est une plage. »

Il conclut : « (Hier), j'ai alerté la préfecture. Si les faits sont constatés et réitérés, alors ce sera au préfet d'agir ». Impossible de lancer la procédure avant, prétend-il : « On a été débordés avec le tour de France. »

S. G.  
sgasiglia@nicematin.fr